

## Au Sommaire ...

1	INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE.....	1
1.1	Généralités.....	1
1.2	Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire.....	2
2	SOUPER ANNUEL .....	2
2.1	Préparation de la salle.....	2
2.2	Menu .....	2
2.3	Prix du repas et inscription .....	3
3	EN TRAIN – 05/12 – Marche & Plaisirs d'hiver .....	3
4	CHALLENGE 2024 .....	4
5	REINSCRIPTION ET COTISATION 2025.....	4
6	UNE CONNAISSANCE SOUHAITE S’AFFILIER.....	4
7	ETIQUETTES.....	5
8	AUX UTILISATEURS DE KALISPORT .....	5

---

# 1 INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE.

**Attention** : L'Assemblée programmée le 26 novembre est annulée.

## 1.1 Généralités.

**Samedi 14 décembre 2024**

A la « **Maison des Jeunes** » – Rue Saint-Pierre, 38 à 5360 Hamois.

Le CJM tiendra son Assemblée Générale ordinaire.

L'accueil est fixé dès **18h00**. L'Assemblée Générale commencera à 18h30 précises.

Nous vous y attendons très nombreux ; c'est l'occasion de faire le point, de tirer les bilans de l'année écoulée et de permettre à tout un chacun d'émettre ses avis, critiques et autres suggestions constructives.

L'Assemblée Générale se clôturera par le verre de l'amitié offert par le club.

Elle sera suivie d'un repas festif.

Chaque membre est évidemment libre de participer à l'Assemblée Générale et au drink sans se sentir obligé de participer au repas.

## 1.2 Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire.

**18h00** : Accueil

**18h30** : Début de l'Assemblée Générale avec au programme :

- Ouverture de la séance par la secrétaire
- Le mot du Président
- Si le quorum (\*) est atteint :
  - Le trésorier donne l'état des comptes
  - Approbation des comptes par l'Assemblée
  - Désignation de deux vérificateurs aux comptes 2025
- Proclamation des résultats du challenge
- Bilan de l'utilisation du site « CJM-Hamois.Kalisport.com »
- Débat : questions / réponses
- Clôture de l'Assemblée Générale par le verre de l'amitié offert par le club

**20h00** : Souper

(\*) le quorum est fixé à 50% des membres effectifs. Si vous n'avez pas l'intention d'être présent à l'Assemblée (soit entre 18 et 20h00) nous insistons pour que vous donniez procuration à un participant. Merci. La formule de procuration est jointe à la convocation officielle à l'Assemblée.

L'ordre général est susceptible d'être adapté.

---

## 2 SOUPER ANNUEL

### 2.1 Préparation de la salle

Nous donnons rendez-vous le samedi 14 décembre à **15h30**, à la Maison des Jeunes, à toutes les personnes disponibles pour nous aider à la mise en place de la salle et au dressage des tables. Merci de nous en informer.

Contact : **Edith** [NA026@ffbmp.be](mailto:NA026@ffbmp.be) 0473 54 70 86 083 21 43 17

### 2.2 Menu

---

#### *Apéritif et Zakouskis*

---

#### *Entrée servie à table*

*Le tartare de thon rouge au citron et brunoise de mangue - toasts et salade de mâche*

**OU**

*La terrine de gibier, salade croquante, confiture d'oignon caramel beurre salé*

---

#### *Buffet en « libre service »*

*Le filet de pintadeau,  
sauce aux champignons  
sauvages*

*Le civet de biche, sauce  
Grand Veneur*

*La cassolette de poissons  
et fruits de mer, sauce  
bisque*

---

***Les accompagnements :***

*Tagliatelles à l'effiloché de légumes*

*Gratin dauphinois*

*Trois légumes de saison*

---

***Dessert et Café***

*Le gâteau misérable, coulis de framboises*

## 2.3 Prix du repas et inscription

- Membre affilié en ordre de cotisation : ..... **30 €**
- Non-membre : ..... **40 €**
- Enfant (14 ans inclus) membre CJM : ..... **20 €**
- Enfant (14 ans inclus) non-membre : ..... **25 €**
- Vins à prix démocratiques : ..... Blanc et Rouge
- L'eau plate ou gazeuse, coca et orangeade : ..... offerts par le club

L'inscription au repas est automatique dès réception de votre paiement.

Ce paiement se fera **uniquement** par virement au compte du CJM : BE36 8002 0956 8881 avec indication de votre choix de l'entrée : « Thon » **OU** « Gibier ».

**Attention :** date limite de paiement – **06 décembre**.

Ce paiement est un engagement vis-à-vis du traiteur, il est donc sans possibilité de remboursement.

**Note :** Vous pourrez vous faire rembourser, le soir même, votre repas grâce à vos « chèques – challenge » à présenter au trésorier.

---

## 3 EN TRAIN – 05/12 – Marche & Plaisirs d'hiver

**Judi 05 décembre** – départ du TRAIN de la gare de CINEY à **09h56** (Direct vers Bruxelles-Luxembourg)

**BRUXELLES** - Arrivée en gare de Bruxelles-Luxembourg : en principe 11H03.

**De la gare à la Grande Roue** - 14,5 km - dénivelé positif de 116 m - 10 % hors voirie.

**De la Grande Roue à la gare Centrale** - libre ... selon vos envies **parmi les illuminations**.

<https://www.plaisirsdhiver.be/brussels-by-lights/> ou <https://www.plaisirsdhiver.be/>

Le parcours projeté passe au travers de quartiers très différents représentatifs de la diversité culturelle, architecturale, environnementale et topographique ... de "beek" en "beek" ...

Le parcours ne sera évidemment pas fléché (certains tronçons sont balisés GR ou Via Brabantica). En fonction du succès, il sera peut-être nécessaire de diviser le groupe ... Le fichier ".gpx" sera fourni aux participants et, éventuellement, un road-book pour ceux qui n'auraient pas confiance en la batterie du smartphone (160 changements de direction ...). Pour le midi, je dois veiller au timing dans la recherche d'un endroit sympa ... Pour le petit café de 15h00, je dois vérifier sur place ...

Comme tout dépendra de la taille du groupe, veuillez me contacter rapidement ou vous inscrire pour m'indiquer votre intérêt et /ou vos questionnements. Merci.

**Marcel**    [CJM.Marcel@outlook.com](mailto:CJM.Marcel@outlook.com)    0486 82 82 80    083 68 91 25

## 4 CHALLENGE 2024

J'insiste pour recevoir vos « feuilles » le plus rapidement possible et au plus tard le **05/12**. Il me faut du temps pour introduire vos données et vérifier mes opérations. Puis Daniel doit générer les chèques ... Merci pour votre compréhension.

## 5 REINSCRIPTION ET COTISATION 2025.

La fin de l'année est là, 2025 approche et c'est le moment de penser à vous réinscrire.

Le montant de la cotisation est de **10 €** (*gratuit pour les enfants de moins de 14 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours*) qu'il vous est possible d'acquitter soit :

- par virement **à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2024** (pas avant pour ne pas interférer avec les comptes en cours) sur le compte n° **BE36 8002 0956 8881** en mentionnant :  
**Cot 2025 / vos nom & prénom**
- en envoyant vos « chèques - challenge », par courrier, à Daniel Gillard, rue de Philippeville, 31 à 5360 Hamois
- en remettant vos « chèques - challenge » à Daniel Gillard lors de l'Assemblée Générale.

Pour garantir que vous soyez assuré lors des premières marches de 2025, il est conseillé de régler votre cotisation **avant Noël**.

N'oubliez pas de communiquer les modifications éventuelles de vos adresses postale et/ou électronique et de vos coordonnées téléphoniques au secrétariat.

**Contact :**    **Edith**    [NA026@ffbmp.be](mailto:NA026@ffbmp.be)    0473 54 70 86    083 21 43 17

*Sans réponse sur le fixe, n'hésitez pas à former le n° de GSM.*

## 6 UNE CONNAISSANCE SOUHAITE S'AFFILIER

Si vous avez réussi à transmettre votre enthousiasme auprès de l'une ou l'autre de vos connaissances, n'hésitez pas à leur signaler que, lors de la **première** inscription, le club offre un Tee-shirt griffé « CJM ».

L'**affiliation** se fait en **deux étapes** :

- **Etape 1** : Communiquer les informations suivantes :
  - Les informations **obligatoires** à fournir sont les suivantes :
    - Nom & prénom
    - Date de naissance
    - Adresse postale
    - La taille du T-shirt (... , S, M, L, ...)
  - Les informations **facultatives** sont les suivantes :
    - E-mail (*très vivement souhaité pour faciliter la gestion des inscriptions et la fluidité de l'information*)
    - n° téléphone fixe et/ou GSM
  - Les informations qui peuvent être **utiles** sont les suivantes :
    - Nom & prénom du tuteur légal pour les mineurs
    - Marque, Titulaire et immatriculation du véhicule

Soit : Via le site « CJM-Hamois.kalisport.com », (dans l'onglet [CLUB])

Soit : en vous adressant à l'une des personnes reprise ci-dessous

<b>Edith</b>	<a href="mailto:NA026@ffbmp.be">NA026@ffbmp.be</a>	0473 54 70 86	083 21 43 17
<b>André</b>	<a href="mailto:NA026@ffbmp.be">NA026@ffbmp.be</a>	0470 35 22 59	

- **Etape 2** : Procéder au règlement de € 10 (*gratuit pour les enfants de moins de 14 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours*) par virement au compte n° BE36 8002 0956 8881 en mentionnant :

**Cot 2025 / nom & prénom.**

<b>Daniel</b>	Trésorier	0479 75 74 99	083 61 20 01
---------------	-----------	---------------	--------------

## 7 ETIQUETTES

Si vous souhaitez avoir des étiquettes nominatives pour gagner du temps lors de vos inscriptions aux marches Fédérales, c'est le bon moment ... La demande doit être faite à :

<b>Edith</b>	<a href="mailto:NA026@ffbmp.be">NA026@ffbmp.be</a>	0473 54 70 86	083 21 43 17
--------------	--	---------------	--------------

## 8 AUX UTILISATEURS DE KALISPORT

Si vous n'avez **pas** constaté que j'ai apporté quelques modifications à la structure de Kalisport pour en améliorer la lecture sur smartphone, c'est plutôt bon signe ; cela signifie que le changement de thème est toujours compatible avec votre navigateur et/ou votre application de lecture des « .pdf ».

Au-delà des modifications cosmétiques, l'essentiel des informations est accessible dès la première page. Dans la 2<sup>ème</sup> ligne du bandeau supérieur, la ligne défilante vous donne accès aux articles (*en général synthétiques*) annonçant les activités à venir avant l'ouverture des inscriptions (*qui, elles, contiennent les informations détaillées*). D'ici la fin de l'année, je compte revoir les articles d'aides à l'utilisation ...

Pour m'aider à essayer d'améliorer le système, contactez-moi. Merci.

<b>Marcel</b>	<a href="mailto:CJM.Marcel@outlook.com">CJM.Marcel@outlook.com</a>	0486 82 82 80	083 68 91 25
---------------	--	---------------	--------------